

Prix de l'Écoute #8 CLÉMI - Longueur d'Ondes Année Scolaire 2025-2026 - 8^e édition

PRÉSENTATION (adaptée à l'expérimentation menée par le CLÉMI de l'académie de Limoges)

Ce dispositif dont la première édition a été conçue et mise en œuvre en 2018 par le CLÉMI Bretagne (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'information de l'académie de Rennes) et l'association Longueur d'Ondes (située à Brest) est reconduit chaque année, pendant le Festival Longueur d'Ondes.

Sur le modèle du Prix Goncourt des lycéens, le Prix de l'Écoute propose une sélection de **six créations radiophoniques** à écouter en classe, chacune n'excédant pas 12 minutes afin d'en faciliter l'exploitation en classe en une seule séance. Une seule sélection de sons est proposée pour les collèges & lycées.

Chaque classe choisit ses trois sons préférés en argumentant son choix (sous forme de texte ou de podcast). Ce dispositif s'adresse à tous les enseignants des académies de Rennes mais aussi de Lyon, Créteil, Lille, Limoges, Nancy-Metz et Nice auxquelles le Prix de l'Écoute a été étendu, cette année, avec le soutien du CLÉMI National.

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves au média de choix qu'est la RADIO
- Stimuler leur capacité d'écoute et d'attention dans une société marquée par l'omniprésence de l'image et des écrans
- Développer leurs qualités d'analyse et d'argumentation

Déroulé du Prix

- 1 - Inscription sur Adage **jusqu'au mardi 30 septembre 2025 via vos identifiants académiques** (Rubrique « Appels aux projets » puis saisir « Prix de l'écoute »).
- 2 - **Mercredi 1^{er} octobre** vous serez destinataire d'un mail de la coordonnatrice CLÉMI de votre académie qui vaudra confirmation d'inscription au Prix de l'Écoute Il contiendra un lien vers une plateforme de type Padlet ou Genially.
Vous y découvrirez **les 6 sons sélectionnés cette année** ainsi que tous les **documents utiles pour une exploitation immédiate en classe**. Un livret de grilles d'écoute sera disponible pour chacun de vos élèves.
- 3 - **Le Clémi Bretagne** met à disposition des enseignants inscrits des ressources (proposition de déroulement pédagogique, grilles d'écoute « collèges » et « lycées », fiche d'évaluation finale etc...) afin d'accompagner les écoutes en classe.
- 4 - **A l'issue de cette phase d'écoute**, chaque classe **attribue une note entre 1 et 10 à chaque son** et motive son choix au moins pour sa production préférée (sous forme de texte ou de podcast) via un formulaire de vote qui vous sera transmis par votre coordonnatrice CLÉMI académique le 30 novembre. **Les notes sont à renseigner le lundi 15 décembre en ligne au plus tard.**
- 5 - Pour la première fois cette année, **un Prix de l'Écoute académique** sera décerné dans chacune des académies participantes au dispositif : Lyon, Lille, Créteil, Limoges et Nancy-Metz et Nice.